



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

blocage des universités

Question au Gouvernement n° 801

Texte de la question

BLOCAGE DES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. Buon Tan, pour le groupe La République en marche.

M. Buon Tan. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, je me suis rendu hier après-midi dans le 13e arrondissement de Paris, à l'université Tolbiac. Ma démarche était simple : après trois semaines de blocage de la faculté, saisi par des parents soucieux et des riverains inquiets après la découverte de cocktails Molotov, j'ai tenté d'établir un échange et d'écouter les revendications des individus présents sur place – ce que j'estime être le devoir d'un député.

M. Fabien Di Filippo. Pourtant il paraît qu'il n'y a pas de colère en France ?

M. Buon Tan. Face au refus total de dialogue et à la violence des réactions de certains occupants, j'ai très rapidement compris que ma démarche était vaine.

M. Fabien Di Filippo. Quelle déconvenue !

M. Buon Tan. J'ai dû quitter les lieux après avoir essuyé des jets de projectiles, et qu'un individu cagoulé m'eut arraché des mains mon outil de travail.

M. Sébastien Jumel. Ce n'est pas bien !

M. Pierre Cordier. Il faut sortir un peu le dimanche !

M. Fabien Di Filippo. Bienvenue dans la réalité !

M. Buon Tan. Je tiens à souligner que les quelques dizaines de militants virulents, pas tous étudiants d'ailleurs, ne correspondent qu'à une infime minorité des 12 000 étudiants inscrits sur le site de Tolbiac. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Ces occupants ne représentent en rien les étudiants de France, majorité silencieuse qui ne demande qu'une chose : être libre de pouvoir étudier et de préparer sereinement ses examens.

Le plan du Gouvernement est une réforme de progrès et la loi ORE – loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants – veut inscrire dans la durée des mesures en faveur des étudiants, en mettant fin au tirage au sort et, surtout, à un taux d'échec de 60 % en première année.

Je demande ainsi à chacun d'être prudent car il y a actuellement une véritable désinformation. Parcoursup, par

exemple, n'entraîne pas une sélection des étudiants.

M. David Habib. Ben voyons !

M. Buon Tan. Bien au contraire, il permet de maximiser leurs chances de réussite.

Aussi, madame la ministre, ma question est simple : quelles mesures envisagez-vous pour arrêter ces violences et revenir au calme, afin de permettre à chaque étudiant d'étudier ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Jean-Luc Warsmann applaudit aussi.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Monsieur le député, vous l'avez constaté dans les conditions que vous venez d'exposer, ce qui s'exprime à Tolbiac aujourd'hui, ce n'est pas une mobilisation étudiante : c'est un petit groupe radical, qui profite du moment pour se donner une tribune. *(« Eh oui ! » sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Éric Coquerel. Vous parlez de l'extrême droite ?

Mme Frédérique Vidal, ministre . C'est la réalité car, à Tolbiac, en ce moment, mesdames et messieurs les députés, nous assistons au retour d'une certaine extrême gauche *(Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR)* et d'une certaine extrême droite *(Exclamations sur certains bancs)* qui cherchent à en découdre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Le résultat, ce sont les échauffourées que nous avons vues vendredi, qui heureusement ont été calmées par l'arrivée des forces de police, qui sont intervenues rapidement.

M. Christian Hutin. Dans la faculté ! C'est honteux !

Mme Frédérique Vidal, ministre . Elles ont procédé à des interpellations, devant la faculté. Je salue leur réactivité.

Devant vous, je veux aussi avoir une pensée pour l'équipe du Centre Pierre-Mendès-France qui, depuis plusieurs jours maintenant, travaille dans des conditions extrêmement difficiles pour mettre chacun en sécurité, occupants comme non occupants, étudiants comme non étudiants. Un membre du personnel a d'ailleurs été blessé.

Je condamne évidemment l'ensemble de ces violences car il n'est pas acceptable que nos universités soient ainsi instrumentalisées, pour devenir le théâtre d'affrontements entre extrêmes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Mme Marie-George Buffet. Magnifique !

M. Maxime Minot. Alors, qu'est-ce que vous attendez ?

Mme Frédérique Vidal, ministre. Oui, un théâtre car, vous l'avez rappelé, monsieur le député, la très grande majorité des 1,6 million étudiants qui étudient dans les universités ne participent ni à une assemblée générale, ni à une manifestation. La très grande majorité des enseignants, des enseignants-chercheurs et des personnels des universités travaillent à accompagner les étudiants au jour le jour.

M. Ian Boucard. Alors qu'est-ce qu'on fait ?

Mme Muriel Ressiguier. Et l'enquête sur les étudiants, elle en est où ?

Mme Frédérique Vidal, ministre . L'université, c'est l'ouverture, l'échange, le savoir accessible au plus grand nombre. Nous ne tolérerons pas qu'elle soit confisquée par certains. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Maxime Minot. Tout ça pour ne rien dire !

Données clés

Auteur : [M. Buon Tan](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 801

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 avril 2018](#)